



Nyon, le 7 septembre 2021

Les candidatures au Prix à l'innovation sont attendues jusqu'au 31 octobre 2021

La Région de Nyon alloue chaque année un montant de CHF 50'000 à une ou plusieurs activités mettant en avant le tissu économique du district.

L'appel à candidatures du Prix à l'innovation est lancé. Chaque année, la Région de Nyon mobilise un fonds de CHF 50'000 pour récompenser des projets d'activités économiques innovantes et qui contribuent à l'économie locale.

Cela concerne notamment les secteurs des sciences de la vie et de l'environnement, de l'industrie de précision, des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie agro-alimentaire et du tourisme, des *cleantech*, de l'industrie des produits hauts de gamme, du sport international ainsi que des activités manufacturières. Les innovations en matière de durabilité sont spécialement attendues.

La Région encourage ainsi les entreprises, grandes ou petites, associations, artisans ou jeunes créateurs, offrant par la même occasion un coup de projecteur sur leurs activités. Le montant sera remis au premier semestre 2022 lors du Forum économique de La Côte par Pierre Wahlen, responsable politique de l'Economie à la Région de Nyon.

La dernière édition a été remportée par l'entreprise nyonnaise Lyneline, qui développe et fabrique des solutions de soins naturels, la société Ecotri Solutions, société basée à Borex et impliquée dans la chaîne de gestion des déchets, ainsi que l'entreprise Zélo, basée à Gland et proposant un service de livraison à vélo électrique de produits frais et régionaux.

Dès cette année, l'appel à candidature intégrera également un critère de durabilité, afin de récompenser des projets dont l'activité participe par exemple à la réduction de l'émission des gaz à effets de serre ou à la préservation de la biodiversité.

Comment déposer sa candidature ?

Les dossiers de candidature doivent être déposés via l'application en ligne sur le site web de la Région de Nyon (regiondenyon.ch/prix-innovation), jusqu'au 31 octobre 2021. Le règlement y est également disponible.

CONTACT PRESSE

- Daniela Nagy, déléguée au marketing, tél. 022 361 23 24, d.nagy@regiondenyon.ch